

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VIE ASSOCIATIVE

DB231215-155

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre à dix-neuf heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le huit décembre, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 19 heures 10. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hilde ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Laurent CAMPO, Gaëlle LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kevin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michaël AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 28

Votants : 31

Ne prend pas part au vote : Michael AYDIN, intéressé à l'affaire en tant que Président d'une association.

Absents : Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Aurélie MASSON .

Excusés :

- Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Marguerite BACCAM ;
- Oceane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Alain BATILLOT, pouvoir à Aurélien LEPRETRE ;
- Christian CIOFFI, pouvoir à Thierry JOSEPH.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2024, il est proposé d'octroyer aux associations suivantes, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-après :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE CLAUDE CHARY	464,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES VICTOR HUGO	391,50 €
CENTRE EDUCATIF CAMILLE VEYRON	300,00 €
FOYER CULTUREL SOU DES ECOLES JEAN JAURES	1 100,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE GAMBETTA	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE JC AUBRY	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE L'OISELET	150,00 €
SOU DES ECOLES BOUSSIEU	182,70 €
SOU DES ECOLES EDOUARD HERRIOT	232,00 €
SOU DES ECOLES LAIQUES JEAN ROSTAND	433,55 €
SOU DES ECOLES LES OISILLONS	159,50 €
SOU DES ECOLES PRE BENIT	377,00 €
LES ETOILES DE LA GRIVE	249,40 €
SOU DES ECOLES SIMONE VEIL	378,45 €
Affaires scolaires	4 718,10 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SALVADOR ALLENDE	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE PRE BENIT	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE JC AUBRY	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE L'OISELET	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE GAMBETTA	500,00 €
ASHIGARU	1 500,00 €
BASKET CLUB PORTE DE L'ISERE (BCPI) (convention d'objectifs)	5 000,00 €
BUDOKAN	1 500,00 €
CSBJ ATHLETISME (convention d'objectifs)	69 000,00 €
CSBJ ATHLETISME (convention salle de musculation)	5 000,00 €
CSBJ HANDBALL (convention d'objectifs)	65 000,00 €
CSBJ NATATION (convention d'objectifs)	29 000,00 €
CSBJ RUGBY (convention d'objectifs)	85 000,00 €
CSBJ HANDISPORT	3 500,00 €
FOOTBALL CLUB (convention d'objectifs)	100 000,00 €
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE BJ	9 000,00 €
JUDO CLUB DE BOURGOIN-JALLIEU	800,00 €
LA FRATERNELLE ASSOC (convention d'objectifs)	32 000,00 €
LA JEUNE France	3 000,00 €
RING BERJALLIEN (convention d'objectifs)	32 000,00 €
SKI CLUB BOURGOIN-JALLIEU	1 000,00 €
TAEKWONDO	1 000,00 €
TENNIS CLUB (convention d'objectifs)	18 000,00 €
TENNIS DE TABLE (convention d'objectifs)	5 500,00 €
USEP	3 500,00 €
VOLLEY BALL DE BOURGOIN-JALLIEU	3 000,00 €
Sports et sports scolaires	475 800,00 €
A LA PAGE BD	150,00 €
AMIS DE LA CARTE POSTALE	100,00 €
AMIS DE LA CHINE ET DE WUJIANG	300,00 €
AMIS DU MUSEE DE BOURGOIN-JALLIEU (convention d'objectifs)	1 000,00 €
BIG BAND BERJALLIEN	450,00 €

BOULEVARD BERJALLIEN	
CHORALE A COEUR JOIE (convention d'objectifs)	2 000,00 €
CHOREA JAZZ LA JEUNE France	300,00 €
CINEMA HORS PISTES (convention d'objectifs)	2 000,00 €
CLUB DE BRIDGE - CBBJ	350,00 €
CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES	150,00 €
CLUB PYRAMIDE BERJANIL	150,00 €
ORCHESTRE D'HARMONIE (convention d'objectifs)	2 000,00 €
INIS	500,00 €
LES VOIX DU CŒUR	300,00 €
LIBJDO	300,00 €
NEW SWING JAZZ	500,00 €
PHILATELIQUE BERJALLIENNE	120,00 €
PHOTO CLUB BERJALLIEN	500,00 €
RADIO CLUB PORTE DES ALPES	170,00 €
SCRABBLE CLUB BERJALLIEN	100,00 €
THEATRE DE LA NACELLE	350,00 €
VIBRATIONS MYSTIQUES (convention d'objectifs)	2 000,00 €
Culturel	14 240,00 €
ENTRAID'ADDICT 38	500,00 €
DON DU SANG	300,00 €
FNATH - FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DE LA VIE	250,00 €
IAS NORD DAUPHINE (STOMISES)	150,00 €
POPS - OISEAU BLEU	1 500,00 €
SOLEIL DE CLOWN	250,00 €
UNAFAM 38	300,00 €
Hygiène Santé Environnement	3 250,00 €
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	150,00 €
ANIM'MONTBERNIER	500,00 €
Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)	500,00 €
Société des Sciences Naturelles	550,00 €
TROIS BOUTS DE FICELLE	200,00 €
Vie associative	1 900,00 €
ADPA NORD ISERE (convention d'objectifs)	31 000,00 €
AFAR	500,00 €
AFAR pour projet exceptionnel vacances résidents	1 000,00 €
ALPA 38 (convention d'objectifs)	18 000,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE (convention d'objectifs)	14 100,00 €
DEUX CHOSES LUNE (VILLAGE MOBILE) (convention d'objectifs)	25 000,00 €
DEUX CHOSES LUNE (ACCUEIL DE JOUR INTERLUDE) (convention d'objectifs)	40 000,00 €
France VICTIMES 38 AVNIR	4 000,00 €
SENIORS ACTIFS BERJALLIENS	1 000,00 €
PANIER LEONTINE (convention d'objectifs)	13 000,00 €
PETITS FRERES DES PAUVRES	500,00 €
PETITS FRERES DES PAUVRES (projet pique nique solidaire)	500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE (convention d'objectifs)	6 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE (projet pique nique solidaire)	500,00 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 038-213800535-20231215-DB_20231512_155-DE

S²LO

8 000,00 €

SECOURS POPULAIRE (convention d'objectifs)	
SECOURS POPULAIRE (projet pique nique solidaire)	500,00 €
SEVE - SERVICE DE VIE (convention d'objectifs)	16 100,00 €
SOS FAMILLES EMMAUS	500,00 €
Cohésion Sociale	180 200,00 €
A DATE	8 000,00 €
ARIM	5 000,00 €
Action territoriale	13 000,00 €
AMMAC anciens marins	650,00 €
ANCIENS RESISTANTS AMIS SECTEUR 7	660,00 €
FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	160,00 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	410,00 €
Cabinet du Maire	1 880,00 €
Total général	694 988,10 €

Monsieur Michel AYDIN et Madame BUSSY ne prennent pas part à la délibération ni au vote, compte tenu de leurs fonctions dirigeantes au sein d'associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve les subventions à verser aux associations telles que figurant dans le tableau ci-dessus, et sous réserve de la réception d'un dossier de demande de subvention complet ;

Autorise le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Prend acte que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin -Jallieu, le vendredi 15 décembre 2023.

Le Maire



Le secrétaire de séance

